

GESTIONNAIRE PAIE

Descriptif du métier et missions principales

Le gestionnaire paie s'occupe de l'ensemble des éléments de rémunération des salariés d'une ou de plusieurs entreprises. Il est chargé d'assurer le traitement de la paie dans l'entreprise. Il s'occupe notamment des formalités administratives liées à l'embauche, de la collecte des éléments nécessaires à l'élaboration des paies, de l'édition des bulletins de salaires, des déclarations sociales et des relations avec les caisses de retraite.

Le gestionnaire paie exerce un travail de bureau, avec des horaires fixes.

Conditions d'accès au métier

Diplôme requis : De niveau bac+3 à bac+5 selon l'importance du service de paie

- Le BUT gestion et administration des entreprises (GEA) se prépare en 3 ans après le bac. Proposé dans toutes les régions, ce diplôme est assorti d'un parcours gestion et pilotage des ressources humaines en 2e année dans une majorité d'établissements. Il peut également se préparer en apprentissage.
- Le diplôme de comptabilité et de gestion en 3 ans après le bac
- Licence pro gestion des rémunérations ; gestion de la paie
- De nombreux masters professionnels en ressources humaines (bac + 5) sont accessibles après une licence en droit, gestion, économie... . Des formations sélectives recherchant des candidats motivés, ayant déjà effectué un stage en entreprise.
- Les écoles de commerce, les IEP proposent des spécialisations en ressources humaines.

Le parcours d'études avec l'Université Paris-Panthéon-Assas

- [Licence de droit](#)
- [Licence d'économie-gestion](#)
- [Master Gestion des ressources humaines Parcours Gestion des ressources humaines et management public](#)
- [Master Gestion des ressources humaines Parcours Gestion des ressources humaines et relations du travail](#)

Qualités et compétences requises

- **Rigueur et discrétion**

Le gestionnaire est en effet amené à traiter des données sensibles et personnelles.

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

- **Avoir le goût des chiffres**

La connaissance d'un ou plusieurs logiciels de paie et des compétences dans le domaine social (paie et administration du personnel) sont indispensables.

Emploi

Salaire du débutant :

De 2 000 à 2 900 euros brut par mois.

Après quelques années d'expérience, un gestionnaire de paie peut évoluer vers un poste de responsable paie ou directeur paie.

Pour aller plus loin

1) Ressources disponibles en salle de documentation du CIO

Dossier documentaire n°513

ONISEP Parcours. *Les métiers de la gestion de la comptabilité et des ressources humaines*. 2021.

Dossier Actuel CIDJ n°2.321.

2) Liens utiles

- ANDRH - Association nationale des DRH

<https://www.andrh.fr/>

- <http://www.rhjob.com> : Portail dédié aux ressources humaines

Sources utilisées pour réaliser cette fiche

- <https://www.oriane.info/>
- <http://www.cidj.com/>
- <http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers>
- <https://www.orientation-pour-tous.fr/>
- Classeurs du CIDJ
- ONISEP. *Le dico des métiers*. 2018.